

5.0 crédits	22.5 h	2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2011-2012, 2013-2014, ...

Enseignants:	Hambye Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Des documents de référence (articles, rapports, synthèses du cours) sont disponibles sur le site i-Campus du cours > http://icampus.uclouvain.be/claroline/document/document.php?cidReset=true&cidReq=ROM2460_001
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Différentes actions d'aménagement linguistique seront présentées aux étudiants (politiques favorisant le bilinguisme ou la féminisation linguistique, lutte contre les anglicismes, politiques scolaires relatives à la qualité de la langue, réglementation linguistique d'entreprises plurilingues, injonctions en matière d'usage de la langue dans les milieux professionnels monolingues, etc.). On choisira les cas analysés de manière à varier les milieux sociaux (services publics, entreprises, milieu scolaire, etc.) et les aspects des usages linguistiques concernés (droits linguistiques, qualité de la langue, réformes grammaticales et orthographiques, terminologie, attitudes linguistiques, etc.). Des espaces linguistiques divers seront examinés, avec une prédilection pour les situations faisant intervenir la langue française.
Acquis d'apprentissage	-- Comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques de l'aménagement linguistique en contexte monolingue ou plurilingue. -- Porter un regard critique sur différentes actions politiques menées en matière de langues, en les rapportant aux principes normatifs et éthiques qui les sous-tendent. -- Identifier des méthodes scientifiques utiles pour évaluer l'impact potentiel ou effectif de mesures d'aménagement linguistique. -- Concevoir de telles mesures en fonction d'une situation empirique donnée. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation se fonde sur un examen oral consistant soit à répondre à des questions sur le cours, soit à présenter un travail de recherche personnel sur une question de politique linguistique. Un étudiant peut se voir refuser l'accès à cet examen s'il n'a pas participé activement au cours en s'inscrivant à une « tâche » et en la réalisant en temps voulu.
Méthodes d'enseignement :	Le cours sera constitué d'exposés magistraux et de séances de débat sur des questions de politique linguistique. Une participation active des étudiants est exigée (chacun devant contribuer à la réflexion collective en réalisant une des « tâches » proposées par l'enseignant).
Contenu :	Le cours débutera par une introduction générale présentant les principaux concepts propres aux recherches en politique linguistique (aménagement linguistique, statut vs corpus, etc.), les principales disciplines mobilisées par ce domaine de recherche, ainsi que ses enjeux scientifiques et sociétaux. Le cours proposera ensuite d'étudier différentes mesures concrètes de politique linguistique, afin d'en cerner les fondements éthiques et politiques, l'idéologie linguistique sous-jacente, les modalités d'application et les conséquences linguistiques, sociales et politiques. Le parcours suivi commence par examiner des politiques axées sur l'emploi des langues à l'échelle d'un État (ex. : Belgique, Québec, États-Unis, Grand-Duché de Luxembourg) ou d'une institution (ex. : enseignement des langues à l'école, emploi des langues sur le lieu de travail) et se termine par l'étude de politiques visant à modifier l'usage d'une langue par ses locuteurs (ex. : féminisation, réforme orthographique, lutte contre les anglicismes).
Bibliographie :	Voir le document « Bibliographie » sur le site du cours sur i-Campus http://icampus.uclouvain.be/claroline/document/document.php?cidReset=true&mp;cidReq=ROM2460_001

Autres infos :	/
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes > Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère > Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale > Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale > Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation classiques
Faculté ou entité en charge:	ROM